

N/REF : 13/01/2026 9H52 C:000039 I:00816
V/REF : AC/C36847
V/Email reçu le Mardi 13/01/2026 a 9H52

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. RSR
IMMEUBLE : LES ROSELIERES -RSR
2/4, ALLEE CANNELLE
.
35580 GUICHEN

Rennes, le 12 Février 2026

Référence Marché: 024054-PBS-003

LOCALISATION : 2 ALLEE CANNELLE - LOCAL MÉNAGE

--
MONSIEUR PINEL JAMES.PINEL@NET-PLUS.FR - 06 37 78 58 36

—
MR BOIS 06 03 15 88 91 AGENT DE MAINTENANCE CHEZ AIGUILLON
MR CADOREL 06 03 49 57 59

MOTIF : RECHERCHE DE FUITE DANS LE LOCAL MÉNAGE DU 2 PRÉVOIR RÉPARATION
Donneur d'ordre : M. R. STEPHANT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 02/02
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
TENTATIVE D'ACCES AU LOCAL MENAGE : LOCAL FERMÉ
APPEL MR BOIS : PAS PRÉSENT, INTERVENTION A REPLANIFIER
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : 14/01 : MSG REP MR PINEL

AT LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 14/01/26 A 08H44 M. R. STEPHANT

1401 : BONJOUR, MERCI DE NOUS INDIQUER QUELLE EST LA SOCIÉTÉ DE
NETTOYAGE QUI A LES ACCES AU LOCAL ? DANS L'ATTENTE.

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de

l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	2	20,00		20,00
	TOTAL H.T.				20,00
	T.V.A. a 10,00%				2,00
	TOTAL T.T.C.En EURO				22,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.